

Conseil communal du Chenit
Séance ordinaire, le 3 octobre 2022

Postulat Fábía Christina Meylan

«Disparition des points de collecte pour le papier-carton et le verre de la commune du Chenit.»

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

Ce postulat fait suite à la simple question que j'ai eu le privilège de poser à la séance du Conseil communal du 9 mai dernier, concernant la disparition à moyen terme des points de collecte pour le papier-carton et le verre dans notre commune.

Pour des raisons économiques, ces points de collecte risquent de disparaître! Or, il s'agit d'un service de proximité fondamental dans une société où les perspectives démographiques révèlent une constante augmentation de l'espérance de vie à la naissance (statistique Vaud, juin 2021); la population devenant de plus en plus âgée et en perte d'autonomie, cette proximité devrait être valorisée. Aussi, ces infrastructures encouragent la capacité à être indépendant, et l'apprentissage du tri des déchets aux enfants et aux plus jeunes. En plus, les citoyennes et citoyens payant de plus en plus de taxes, méritent que ce service puisse perdurer.

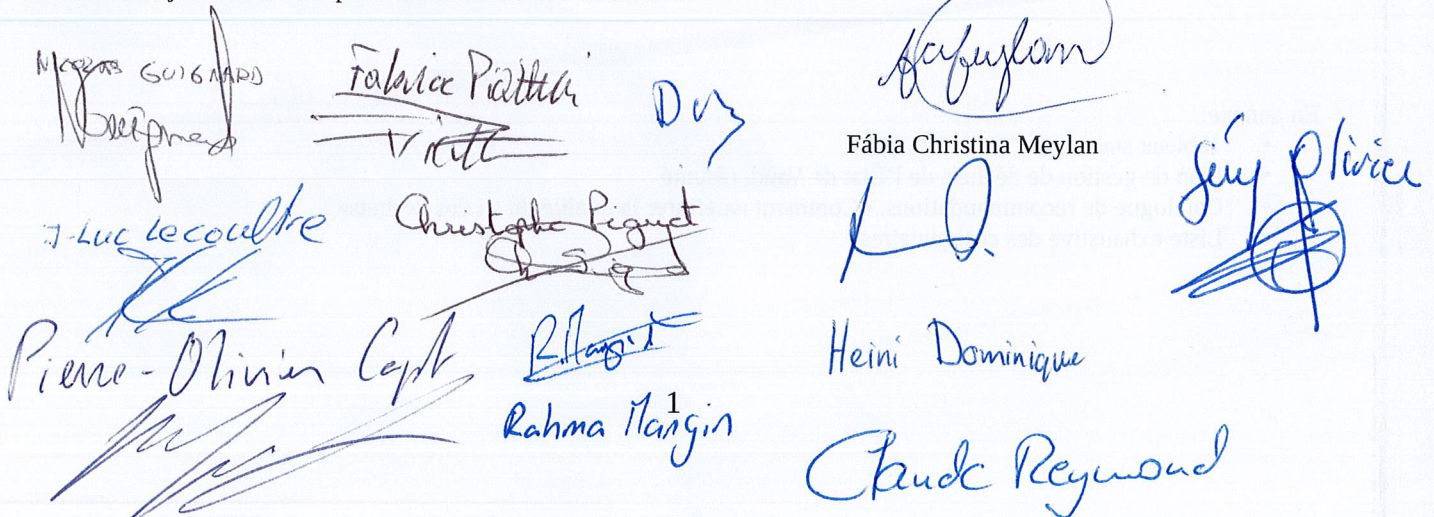
Dans ce contexte, la suppression du service risquerait d'occasionner un changement négatif des habitudes, entraînant la hausse des incivilités et la baisse de la qualité du tri. Les communes ont alors tout intérêt à développer un réseau de tri et de ramassage adéquat aux besoins de leur population, et cohérent avec le principe de causalité inhérent à la taxation des sacs poubelles. Par ailleurs, l'argument donné par la municipalité selon lequel des économies pourraient être réalisées sur les transports en supprimant les points de collecte ne tient pas, car dans l'hypothèse où tout serait regroupé à la déchetterie, les bennes seraient remplies plus rapidement et donc plus souvent évacuées. La quantité totale de déchets ne changeant pas, cela ne générerait aucune économie.

En ce qui concerne la gestion des déchets, les communes jouent un rôle essentiel. D'ailleurs, l'État de Vaud, dans son plan de gestion des déchets, encourage les communes qui ont introduit la taxe au sac à *se concentrer sur la gestion des principales catégories de déchets, telles que les incinérables, les biodéchets, le papier-carton, le verre et les métaux.* (5.1.2 Mesures et perspectives – Réexamen des tâches communales). Ainsi, dans le but de les aider, le canton a édité un catalogue de recommandations visant l'amélioration de la qualité du tri des déchets. Effectivement, face aux incivilités, et au manque de connaissance de la part de la population quant à l'importance de trier correctement leur déchets, la tâche des communes se complexifie.

Habitant au Brassus, je dépose fréquemment mon papier et mon verre dans les bennes se trouvant à côté des cuisines militaires. Dernièrement ces bennes ont été déplacées de son emplacement d'origine et entreposées devant la salle de gym; y resterons-elles définitivement ou trouverons-t-elles un nouvel emplacement? Il serait dommage de les voir disparaître, cette fois-ci, par manque de place!

Au vu de ce qui précède, les soussignés et soussignées ont l'honneur de demander à la Municipalité d'étudier et de dresser un rapport sur l'opportunité de préserver, voir de moderniser avec des structures plus compactes, les points de collecte pour le papier-carton et le verre de notre commune.

Pour ce fait, je souhaite une prise de considération immédiate.


M. GUYONARD
Fábía Christina Meylan
Duz
Fábía Christina Meylan
Luc Lecoulbre
Christophe Pignat
Pierre-Olivier Cest
Rahma Mangin
Heini Dominique
Claude Reynoud
Sey Plivice